



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2021

CHAMPIONNAT AMATEUR EQUIPE



CSO – DRESSAGE – CCE

Avec rectificatif au 23/07/2021

DU 17 AU 19 SEPTEMBRE 2021 – MARNES LA COQUETTE (92)

| Période de qualification | Arrêt des listes de qualification | Clôture des engagements |
|---|-----------------------------------|-------------------------|
| Du 1 ^{er} janvier 2020 au 29 août 2021 | Vendredi 3 septembre 2021 | Lundi 6 septembre 2021 |

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------|---|
| Conditions générales | 2 |
| Conditions de participations | 2 |
| Conditions de qualifications | 3 |
| Barèmes techniques | 4 |
| Récompense | 7 |

Conditions générales

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, du Dressage et du Concours Complet, publiés sur www.ffe.com

L'Amateur Equipe **est un championnat de France par équipe de cavaliers Amateur proposant dix championnats en trois disciplines : CSO, CCE, Dressage.**

Chaque équipe peut être composée de 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un cheval de réserve. La participation du cavalier et/ou du cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ de la première étape. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1^{ère} étape. 3 couples au moins doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à toutes les étapes avec le même cheval.

Pour chaque championnat de l'Amateur Equipe, il y a une seule remise des prix récompensant le classement général : Trophées, plaques, flots, cadeaux.

Les tenues de cavaliers aux couleurs d'un club ou d'une équipe sont autorisées.

Pour tous les championnats de l'Amateur Equipe, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite, soit selon un critère d'âge, soit selon un critère de performance.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS CAVALIER

Les cavaliers peuvent participer à 2 championnats maximum dans 2 disciplines différentes sur l'ensemble de l'Amateur Equipe.

CONCURRENTS DOM-COM

Les cavaliers d'Outre-Mer souhaitant participer à ce championnat de France bénéficient d'une mesure particulière dérogatoire : une participation en épreuve Amateur de CSO et/ou CCE et/ou de Dressage et/ou Enseignant est demandée.

Pour bénéficier de cette mesure, il faut être licencié dans un club d'Outre-Mer depuis 5 mois au moins à la date de la clôture des engagements.

PARTICIPATION EQUIDE

Chaque cheval a droit au maximum à une participation dans un championnat + une participation en dressage.

Les chevaux peuvent donc être engagés 2 fois en dressage à condition que ce soit avec 2 cavaliers différents dans 2 championnats différents. A part en dressage, un cheval ne peut pas être engagé 2 fois dans une même discipline.

Le changement de cheval réglementaire est autorisé sur le terrain.

Conditions de qualifications

QUALIFICATIONS CAVALIER

Le championnat Amateur Equipe est ouvert à tout cavalier détenteur d'une LFC Amateur en cours de validité ayant un minimum de points en épreuves Amateur de CSO et/ou CCE et/ou de Dressage et/ou Enseignant.

Pour les Championnats de CCE, le cavalier doit avoir réalisé au moins une épreuve terminée sans élimination, ni abandon, ni disqualification, en CCE.

Les épreuves préparatoires sont prises en compte pour la qualification des Championnats de CSO et de Dressage.

Les qualifications obtenues sur le circuit SHF, à difficultés techniques égales, devront faire l'objet d'une dérogation de la DTN après les engagements.

Conditions de qualification : L'accès à un championnat est conditionné par la réalisation d'un contrat technique correspondant à :

- un nombre de points à obtenir au classement permanent dans les épreuves de la même discipline, division, indice et indice immédiatement inférieur du championnat visé.

| Amateur | Points Indices | | | |
|----------|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| | 1 ^{er} quart | 2 ^{ème} quart | 3 ^{ème} quart | 4 ^{ème} quart |
| 1 | 16 | 8 | 4 | 0 |
| 2 | 12 | 6 | 3 | 0 |
| 3 | 8 | 4 | 2 | 0 |
| 4 | 4 | 2 | 1 | 0 |

| Coefficient épreuves | | |
|--|--|------------------------------|
| CSO : Spéciale ; Dressage : A et B ; CCE : Derby Cross | CSO : Vitesse, Préparatoires ; Dressage : Préliminaire, Libre ; CCE : Derby Eventing | CSO & Dressage : GP ; CCE |
| 0,5 | 0,75 | 1 |

| Circuit Régional (10 étapes max.) – Championnat départemental, Interdépartemental et Régional |
|---|
| Coef. 2 |

Vos points = les points Indices x le coefficient épreuve (x coefficient circuit)

| Discipline | Titres | Qualifications |
|------------|------------------------------|------------------|
| CSO | Championnat Amateur 1 | 8 points minimum |
| | Championnat Equipe Amateur 2 | 6 points minimum |
| | Championnat Equipe Amateur 3 | 4 points minimum |
| DRESSAGE | Championnat Amateur 1 | 8 points minimum |
| | Championnat Equipe Amateur 2 | 6 points minimum |
| | Championnat Equipe Amateur 3 | 4 points minimum |
| CCE | Championnat Amateur 1 | 8 points minimum |
| | Championnat Equipe Amateur 2 | 6 points minimum |
| | Championnat Equipe Amateur 3 | 4 points minimum |
| | Championnat Equipe Amateur 4 | 2 points minimum |

QUALIFICATIONS EQUIDES

Le championnat Amateur Equipe est ouvert à tous poneys/chevaux âgés de 5 ans minimum.

FERMETURE

Les championnats de CCE et Dressage sont fermés aux couples ayant une participation dans la discipline engagée en Amateur Elite ou plus (sauf CCI*) dans les douze mois précédant la date de clôture.

Les fermetures pour le CSO et le Dressage sont celles des dispositions spécifiques du règlement.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

| Discipline | Titres | Normes techniques | | Cavali er LFC |
|------------|------------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|
| | | 1 ^{ère} étape | 2 ^{ème} étape | |
| CSO | Championnat Amateur 1 | 120 cm | 120 cm | Fermés aux LFC Pro |
| | Championnat Equipe Amateur 2 | 110 cm | 110 cm | |
| | Championnat Equipe Amateur 3 | 100 cm | 100 cm | |
| DRESSAGE | Championnat Amateur 1 | Amateur 1 A | Amateur 1 Préliminaire | Fermés aux LFC Pro |
| | Championnat Equipe Amateur 2 | Amateur 2 A | Amateur 2 Préliminaire | |
| | Championnat Equipe Amateur 3 | Amateur 3 A | Amateur 3 Préliminaire | |
| CCE | Championnat Amateur 1 | Amateur 1 Dressage | Amateur 1 Fond | Fermés aux LFC Pro |
| | Championnat Equipe Amateur 2 | Amateur 2 Dressage | Amateur 2 Fond | |
| | Championnat Equipe Amateur 3 | Amateur 3 Dressage | Amateur 3 Fond | |
| | Championnat Equipe Amateur 4 | Amateur 4 Dressage | Amateur 4 Fond | |



CHAMPIONNATS PAR EQUIPE DE CSO

BAREMES ET DEROULEMENT

Trois membres au moins de chaque équipe doivent participer à chacune des étapes sauf dans le cas suivant : si une équipe, comprenant 4 couples, ne peut pas améliorer son classement dans la 1^{ère} ou la 2^{ème} étape après le passage de son 3^{ème} couple, le 4^{ème} couple n'est pas obligé de prendre le départ. Quand une équipe ne peut réunir que 3 couples, ces 3 couples doivent prendre le départ.

Première étape : Barème A sans chrono. Ordre de départ = ordre de passage des équipes selon le programme FFE Compet, ordre de passage des cavaliers : tous les cavaliers d'une même équipe entrent ensemble sur le terrain et passent successivement dans l'ordre du programme.

Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points de pénalités des trois meilleurs couples au cours de cette étape.

Deuxième étape : Barème A au chrono. Ordre de départ des équipes = ordre inverse du classement équipe de la 1^{ère} étape. Ordre de départ des concurrents : idem étape 1, les concurrents éliminés sur la première étape repartent sur la deuxième.

Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points de pénalités des 3 meilleurs couples au cours de cette étape.

Dans chaque étape, une équipe sera éliminée si au moins 2 couples d'une équipe de 4 sont éliminés. Pour une équipe composée de 3 couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé.

Si un concurrent est éliminé ou ne termine pas son parcours pour une raison quelconque, il lui sera compté le même nombre de pénalités que celui encouru par le concurrent qui a été le plus fortement pénalisé au cours du même parcours, plus 20 points de pénalités. Si le concurrent éliminé a fait lui-même le plus grand nombre de pénalités avant son abandon ou son élimination, 20 points de pénalités seront ajoutés à son résultat.

En cas de barrage, un concurrent éliminé ou ayant abandonné lors du premier parcours peut participer si son équipe s'est qualifiée.

Les équipes non-partantes dans la 1^{ère} étape ne pourront pas participer à la 2^{ème} étape.

CLASSEMENT

Le classement final de chaque équipe s'obtient par l'addition des points de pénalité des étapes 1 et 2.

Barrage : En cas d'égalité de points pour l'une des 3 premières places, un barrage au chronomètre effectué par un seul cavalier « joker », désigné par son équipe auprès du jury avant le barrage, départagera les ex-aequo.



CHAMPIONNATS PAR EQUIPE DE CCE

BAREMES ET DEROULEMENT

Dressage: ordre de départ des équipes = ordre du programme. Ordre de passage des cavaliers : les numéros un de chaque équipe, puis les numéros deux et ainsi de suite.

Cross : ordre de départ = idem dressage. Les résultats des 3 meilleurs couples sont additionnés. Une équipe sera éliminée si au moins 2 couples d'une équipe de 4 sont éliminés. Pour une équipe composée de 3 couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé.

CSO : ordre de départ des équipes = ordre inverse du classement provisoire des équipes à l'issue du dressage et du cross. Ordre de passage des cavaliers : tous les cavaliers d'une même équipe entrent ensemble sur le terrain et passent successivement dans l'ordre du programme. Les résultats (pénalités obstacles + pénalités de temps) des 3 meilleurs cavaliers sont additionnés.

Les cavaliers éliminés sur un des trois tests ne peuvent pas participer aux tests suivants.

Les équipes éliminées sur un des tests ne peuvent pas participer aux tests suivants.

Les cavaliers non éliminés d'une équipe éliminée sont autorisés à participer au(x) test(s) suivant(s) sans participer au classement. Ces cavaliers partiront en début de test.

CLASSEMENT

Le classement général de chaque championnat est obtenu en additionnant le total des points des trois meilleurs cavaliers de l'équipe.

En cas d'égalité pour l'une des 3 premières places, les équipes seront départagées dans l'ordre par le résultat du cross : le total des 3 meilleurs cavaliers de l'équipe, puis par le résultat du CSO puis par celui du Dressage.



CHAMPIONNATS PAR EQUIPE DE DRESSAGE

BAREMES ET DEROULEMENT

Les reprises sont jugées par 3 juges.

Déroulement sur une carrière de 60 x 20m

Chaque championnat de dressage se déroule en 2 étapes : l'ordre des épreuves est indiqué avant le début de la compétition pour chaque championnat. Trois membres au moins de chaque équipe doivent participer à chacune des étapes. Les concurrents éliminés dans une étape ont la moyenne en pourcentage du concurrent le moins bien classé de l'épreuve moins 20% et poursuivent sur l'étape suivante.

Première étape A : ordre de passage des équipes selon le programme FFE Compet, ordre de passage des cavaliers : les numéros un de chaque équipe, puis les numéros deux et ainsi de suite.

Deuxième étape Préliminaire : ordre de passage des équipes dans l'ordre inverse du programme FFECompet, ordre de passage des cavaliers : les numéros un de chaque équipe, puis les numéros deux et ainsi de suite.

Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les moyennes des trois meilleurs couples au cours de cette étape.

Les équipes non-partantes dans la 1^{ère} étape ne pourront pas participer à la 2^{ème} étape.

CLASSEMENT

Le classement final de chaque équipe s'obtient par l'addition des moyennes des étapes 1 et 2 : Total des moyennes des trois meilleurs couples de la reprise A + total des moyennes des trois meilleurs couples de la Préliminaire. En cas d'égalité parmi les équipes classées aux trois premières places, le total de la Préliminaire départage les ex-æquo. En cas de nouvelle égalité, c'est le total des notes d'ensemble des trois meilleurs couples sur la reprise A qui sera pris en compte.

Récompense

La FFE offre un stage de 2 jours sur le Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron avec des experts fédéraux de la discipline concernée.

Les 3 premières équipes de chaque championnat bénéficieront de ce stage les 08 et 09 janvier 2022.

La prise en charge des intervenants, des infrastructures, ainsi que la restauration et la location des boxes sont offerts aux cavaliers.